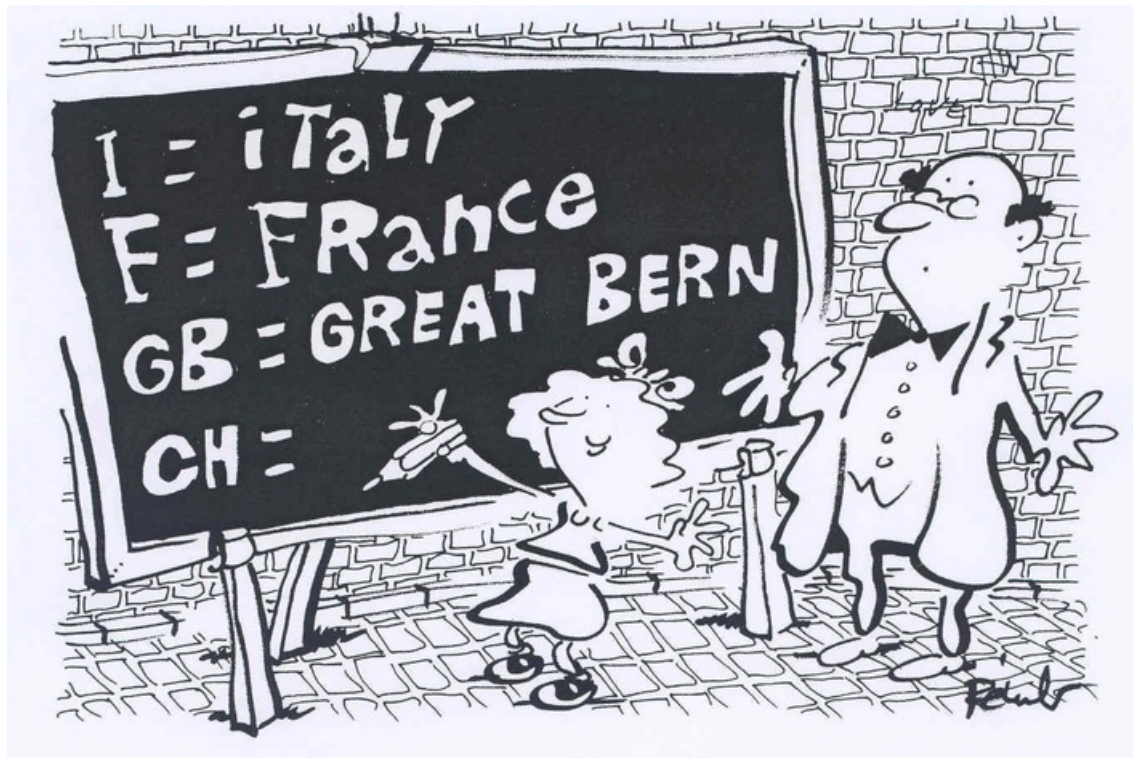


16.08.2004 - 12:20 Uhr

Discours Suisse - Enseignement des langues étrangères à l'école - Le futur des petits Tessinois ne se conjuguera pas en anglais



Voir graphic: www.newsaktuell.ch/f/story.htx?nr=100478167

Par Gemma d'Urso, ats

Bellinzone (ats/ots) Comme il le fait depuis une trentaine d'années, le Tessin continuera à prôner l'enseignement du français dès la 3ème primaire. Mais le canton exprime ses réserves sur l'introduction d'une seconde langue étrangère dès la 5ème.

La proposition dans ce sens, formulée le 25 mars dernier par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), ne plaît pas vraiment aux autorités tessinoises.

"Le canton du Tessin", explique Diego Erba, responsable de la section des écoles, "continuera à accorder la priorité aux langues nationales face à l'anglais. En tant que minorité linguistique, nos sensibilités et nos nécessités sont différentes de celles des autres cantons suisses."

Tessin critique face à la proposition de la CDIP

"Le Tessin", poursuit Diego Erba, "est critique face à la recommandation de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. L'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire nous semble exagéré. Nous ne devons pas oublier que 20% de nos élèves environ ne sont pas italophones."

Gabriele Gendotti, directeur du département tessinois de l'instruction publique est du même avis: "Le choix de la CDIP d'introduire, dès 2012, une seconde langue étrangère à partir de la

5ème année primaire me paraît excessif. Cette option ne tient compte ni de nos programmes, ni de la réalité culturelle du Tessin, canton périphérique, qui tient à devenir partie intégrante du pays."

Italianité en péril

Gabriele Gendotti reconnaît toutefois que des exceptions sont prévues pour le Tessin et les Grisons. "Pour nous autres Tessinois", ajoute M. Gendotti, "il est important de pouvoir parler en français avec un Romand et en allemand avec un Alémanique. Il m'arrive parfois d'assister à des entrevues durant lesquelles un Genevois s'entretient en anglais avec un Zurichois. Je trouve cela triste."

Autant Diego Erba que Gabriele Gendotti estiment que l'avenir de la langue italienne en Suisse est en péril. A part les Grisons où l'italien est enseigné dès l'école primaire parce qu'il est l'une des trois langues officielles du canton, le canton d'Uri était le seul à avoir introduit l'italien comme première langue étrangère dès la quatrième primaire. Dès 2005, l'anglais prendra la relève.

"L'italien a toujours été la roue de secours, il le deviendra encore plus" regrette M. Erba. Le directeur tessinois de l'instruction publique renchérit: "En Suisse, l'italien est laissé pour compte. Nous ferons l'impossible pour défendre et promouvoir notre langue, à tous les niveaux. Mais la structure fédéraliste en matière d'enseignement ne nous aidera pas à défendre notre position."

La solidarité nationale reste une valeur

La cohésion nationale est-elle dès lors en péril? "Je ne crois pas que la décision de la CDIP mette en danger la cohésion nationale qui est le fruit d'un long parcours profondément ancré dans notre tradition et notre culture" estime M. Gendotti.

Il ajoute: "Pour ce qui est de l'enseignement des langues en Suisse, la cohésion fait un peu défaut. Apprendre une langue étrangère ne doit pas uniquement servir à commander un café ou à lire un journal mais aussi à connaître et comprendre d'autres cultures, d'autres réalités, d'autres modes de vie. Nous devons défendre ce genre de valeurs et je crois que la solidarité nationale a encore cours en Suisse."

Le français et l'allemand maintiennent leur position

Comme c'est le cas depuis les années 70, les petits Tessinois apprennent le français dès la 3ème primaire. Jusqu'en 5ème, ils se contentent surtout d'une approche orale à la langue, enseignée à raison de deux à quatre heures hebdomadaires selon les degrés.

L'allemand est introduit, comme deuxième langue étrangère, dès la 2ème secondaire. Dès la 3ème secondaire, le français devient une langue à option tandis que l'allemand reste obligatoire jusqu'à la fin de la scolarité.

Troisième langue étrangère enseignée au Tessin, l'anglais fait son apparition, comme branche obligatoire, à partir de l'avant-dernière année d'école lorsque les élèves qui le souhaitent peuvent remplacer le français par le latin.

Et Diego Erba de conclure: "Le Tessin comptait beaucoup sur le projet de loi sur les langues abandonné par le Conseil fédéral. Notre canton tient à cette nouvelle loi qui est importante pour

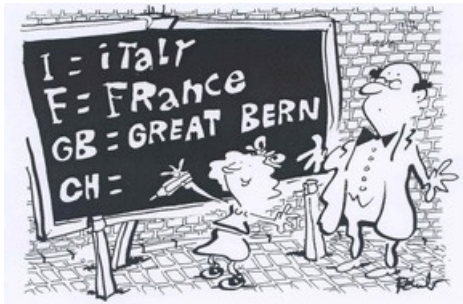
l'entente nationale. Nous espérons que le gouvernement reverra sa position. Autrement l'italien risque d'être complètement marginalisé et ce serait dramatique!"

NOTE: Cet article est diffusé dans le cadre de la série "Discours Suisse". Celle-ci a pour objectif de promouvoir la compréhension entre les communautés linguistiques de Suisse. Elle est le fruit d'une collaboration entre Forum Helveticum, Netzwerk Müllerhaus et l'ats. Vous trouvez de plus amples informations sous www.discours-suisse.ch. Suit encadré

Contact:

Discours Suisse
c/o FORUM HELVETICUM
Postfach
5600 Lenzburg 1
Tél. +41/62/888'01'25
Fax +41/62/888'01'01
E-Mail: info@forum-helveticum.ch

Medieninhalte



Discours Suisse - Enseignement des langues étrangères à l'école - Le futur des petits Tessinois ne se conjuguera pas en anglais. Texte complémentaire par ots.
L'utilisation de ce graphique est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ots/Discours Suisse".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005483/100478167> abgerufen werden.